



## SOMMAIRE

### Suivi, Contrôle et Surveillance de l'Aménagement des Pêches 1-4

- Traque des navires de pêche INN
- Acquisition de moyens navals
- Rencontres et ateliers SCS
- Agenda des activités SCS

### Harmonisation des Politiques et des Législations 3

- Mise en œuvre de l'avis du TIDM
- Rencontres et ateliers
- Étude comparative des législations nationales sur la pêche

### Projet PSRA/Requins 6

- 1<sup>ère</sup> réunion du Comité consultatif (AC1) du MoA sur la conservation des requins migrateurs
- Agenda du projet

### Projet AWA 7-8

- Mission au Centre CIPA
- Rencontres et ateliers
- Autres activités
- Déclaration « Océan Climat » de Dakar : en phase avec les décisions du GIEC
- Agenda du projet

### Programme PRAO 9-10

- Formation des journalistes africains sur la pêche durable
- Atelier de sensibilisation en Guinée et en Mauritanie sur le guide des mesures du ressort de l'Etat du port
- Mission de pré-identification pour la 2<sup>e</sup> phase au Cabo Verde, au Libéria et au Sénégal
- Atelier de lancement officiel du PRAO-Guinée

#### Rédaction :

Equipe de la CSR/P

#### Responsable de la publication :

Mame Fatou TOURE

Communication et Relations Publiques

#### SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CSR/P

Villa 4430, Karack, Rue KA-38

(Rue Mère), Dakar, Sénégal

BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal

Tél. : +221 33 864 04 75- Fax : +221 33 864 04 77

E-mail : spcsr@spcsr.org

Site web : www.spcsr.org

## Activités du Secrétariat Permanent



### SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DE L'AMÉNAGEMENT DES PÊCHES (SCS)

#### La traque des navires de pêche INN s'intensifie



Le dernier trimestre l'année 2015 et le début l'année 2016 ont été particulièrement marqués par l'intensification de la traque des navires de pêche INN dans la zone CSR/P. En effet, plusieurs navires ont été arraisonnés par les Etats membres, pris individuellement ou dans le cadre de la coopération sous-régionale.

#### 1. Cas du navire «KUNLUN» battant pavillon Saint-Vincent et les Grenadines

Le 27 novembre 2015, Interpol signale le navire « KUNLUN » de pêche INN à la CSR/P, qui relaye aussitôt l'information à toutes les structures SCS des Etats membres.

C'est ainsi que le 31 décembre 2015, le navire est immobilisé à Dakar par la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), sous le nom de « ASIAN WARRIOR » battant pavillon de Saint-Vincent et les Grenadines avec comme armateur H MOUNTAIN OVERSEAS SA. PANA. Malheureusement, avant son identification par la DPSP, le navire avait pu transborder à bord du navire AS MARINA de MAERSK LINE 180 tonnes de poissons divers répartis en 07 containers dont la destination finale était VIGO en Espagne.

Dès confirmation que le navire « KUNLUN » était bien le navire « ASIAN WARRIOR », la DPSP prend les mesures conservatoires suivantes :

- saisine de l'Etat du pavillon ;
- envoi d'une mesure d'interdiction d'appareillage à CNMP Sénégal, agent consignataire du navire à Dakar, en attendant les réactions de l'Etat du pavillon ;
- information d'Interpol et de la CSR/P. ➡



*(Cas du navire «KUNLUN », suite)*

**Le 20 Février 2016**, une équipe d'experts d'Interpol arrive à Dakar pour appuyer les agents de la DPSP dans la collecte de preuves supplémentaires pour confondre le navire. A l'issue du séjour de l'équipe d'Interpol, toutes les boîtes noires des appareils radioélectriques

du navire sont convoyées par la DPSP à Lyon en France, siège d'Interpol international pour des analyses beaucoup plus approfondies.

Les résultats de ces analyses sont attendus par les autorités sénégalaises pour prononcer des sanctions en l'encontre du navire, conformément aux dispositions de la législation nationale. ■

## 2. Cas du navire « MYRA Q » battant pavillon italien

**Le 11 janvier 2016**, la Direction de la surveillance des pêches de la Sierra Leone signale à la CSRP une activité de pêche INN pratiquée dans sa ZEE par le navire « MYRA Q » battant pavillon italien. En effet, le navire « MYRA Q » a quitté frauduleusement les eaux sierra léonaises sans déclarer ses captures et s'acquitter des taxes y afférentes pour aller débarquer ses produits à Dakar. L'information est transmise à la DPSP.

d'appareiller jusqu'au règlement de son contentieux avec la Sierra Leone.

**Le 23 janvier 2016**, une équipe de la Sierra Leone composée de trois (03) personnes est dépêchée à Dakar pour inspecter le navire et lui notifier les fautes retenues contre lui.

**Le 12 janvier 2016**, le navire accoste au port de Dakar où la DPSP lui sert une interdiction de débarquer et

**Le 18 février 2016**, la DPSP délivre une main levée au navire après paiement d'une amende de 298 658 USD aux autorités de Sierra Leone. ■

## 3. Cas du navire « GOTLAND IMO 8325353 » battant pavillon Saint-Vincent & les Grenadines

**Le 25 Février 2016 à 21 h 07 mn**, au cours d'une patrouille maritime de surveillance des pêches de routine, le navire « GOTLAND IMO 8325353 » a été surpris en activité de pêche sans autorisation dans la ZEE du Sénégal avec deux (02) autres chalutiers. Face au refus d'obtempérer des navires, le patrouilleur du Sénégal démarre la poursuite du chalutier « GOTLAND » jusque dans la ZEE de la Mauritanie.

de la Mauritanie, le patrouilleur du Sénégal reçoit l'ordre de cesser la poursuite et d'appliquer contre le navire la procédure de constatation d'infraction à vue, telle que prévue par la loi nationale.

**Le 27 Février 2016**, le Sénégal informe l'Etat du pavillon et la CSRP, et saisit Interpol dont les investigations ont permis d'identifier les armateurs du navire, basés en Belgique. Ces investigations se poursuivent pour positionner le navire, et les résultats seront disponibles très prochainement. ■

**Le 26 Février 2016 à 02 h 00 mn**, après quatre (04) heures de poursuite dont trois (03) heures dans la ZEE

## 4. Cas du navire « WESTERN KIM »

**Le 11 Avril 2016**, la Sierra Leone signale à la CSRP que le navire « WESTERN KIM » aurait pratiqué une activité de pêche INN dans sa ZEE, du 31 mars 2016 au 10 a 2016, et aurait l'intention de débarquer ses captures au Sénégal. L'information a été aussitôt relayée aux structures SCS de tous les Etats membres. Les investigations se poursuivent pour positionner le navire, et les résultats seront disponibles très prochainement. ■

## Arraisonnements de navires en infraction

### République de Guinée

La Guinée a arraisonné, pour maillage non réglementaire, le navire « FU YUAN YU 360 », battant pavillon chinois, de type céphalopodier-poissonnier démersal et de statut étranger basé. Le navire a été sanctionné d'une amende de 700 000 USD par la Commission nationale des arraisonnements. ■



**République de Sierra Leone :**

Date	Navire	Pavillon	Infraction(s)	Amendes
07/12/2015	MENG XIN 23	Chine	Maillage non conforme	Amende de 30.000 USD
07/12/2015	MENG XIN 20	Chine	Défaut d'embarquer 45% d'équipage Sierra Léonais	Amende de 10.000 USD
12/01/2016	MYRA Q	Italie	multiples infractions *	Total 298,658 USD
28/03/2016	LIAN RUN 31	China	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maillage non conforme</li> <li>• Défaut de marquage de call sign sur les 2 côtés du navire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30.000 USD</li> <li>• 10.000 USD</li> </ul>

\*Défaut de : (i) débarquement du % de poissons exigé ; (ii) communiquer les données de captures journalières ; (iii) obtenir le permit avant le départ ; (iv) paiement de droit exigé pour l'exportation ; (v) communiquer toutes informations utiles au Ministère avant le départ.

**République du Sénégal :**

Date	Navire	Pavillon	Infraction(s)	Amendes
29/09/2015	FU YUAN YU 119	Chine	Pêche sans autorisation	Dossier en justice
	FU YUAN YU 128	Chine	Pêche sans autorisation	Dossier en justice
11/10/2015	PRAI DE AERAMILLA	Espagne	Pêche sans autorisation	Dossier en justice
25/02/2016	GOTLAND	Saint-Vincent	Pêche sans autorisation et refus d'obtempérer à un ordre de stopper	Investigations en cours avec INTERPOL

**République de Cabo Verde :**

Date	Navire	Pavillon	Infraction(s)	Amendes
22/09/2015	KADEI	Pavillon non valide	Absence de documentation à bord, y compris le certificat d'enregistrement de la nationalité	Amende d'un million d'Escudos Caboverdiens (environ 10.000 euros) pour le navire et 3.000 euros pour le capitaine
			Absence de VMS (Vessel Monitoring System) installé à bord	Amende d'un million d'Escudos Caboverdiens (environ 10.000 euros)
22/09/2015	LUAMPA	Pavillon non valide	Absence de documentation à bord, y compris le certificat d'enregistrement de la nationalité	Amende d'un million d'Escudos Caboverdiens (environ 10.000 euros) pour le navire et 3.000 euros pour le capitaine
			Système VSM déconnecté	Amende d'un million d'Escudos Caboverdiens (environ 10.000 euros) pour le navire et 3.000 euros pour le capitaine

## Acquisition de moyens navals

La Guinée Bissau et la Sierra Leone se sont récemment dotées de moyens navals qui viennent renforcer le dispositif sous-régional de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non règlementée.



*Vedette N'DJAMBA MANE de la Guinée Bissau*



*P/V SORIE IBRAHIM KOROMA de la Sierra Leone*

## Rencontres et ateliers

Le Département SCS a participé animé les différentes rencontres suivantes :

- **Représentation de la CSRP à l'atelier consultatif des parties prenantes sur les procédures de certification de poissons, les normes et réglementations dans le but de promouvoir le commerce intra régional du poisson, pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale**, organisé par l'AU-IBAR (7-9 mars 2016, Accra, République de Ghana).
- **Animation de deux ateliers nationaux dans le cadre de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation du guide opérationnel de la CSRP sur les Mesures du ressort de l'État du port :**
  - Atelier national de la République de Mauritanie, du 14 au 16 mars 2016, à Nouakchott.
  - Atelier national de la République de Guinée, du 21 au 23 mars 2016 à Conakry.
- **Participation à l'atelier de validation du document de Stratégie 2016-2020 de la Pêche et Aquaculture de la République de Gambie** (7 avril 2016, Banjul, République de Gambie). Cette stratégie inclut également un projet de revue de la stratégie et du plan d'action 2016-2020 du secteur de la pêche ainsi que le cadre politique de la stratégie 2016-2020 du secteur de la pêche et de l'aquaculture. ■

## Agenda des activités SCS

- **30<sup>e</sup> Session extraordinaire du Comité de Coordination de la CSRP, élargie aux Directeurs des Pêches du Ghana et du Liberia**  
Cette session est organisée pour procéder à l'examen et à la validation du projet de Convention SCS et de ses protocoles additionnels portant sur le registre sous régional des navires incluant la liste des navires de pêche INN, sur les échanges d'informations et sur l'observateur à compétence sous régionale.
- **La reprise des activités opérationnelles conjointes sous-régionales de surveillance des pêches** dans le cadre du projet GoWAMER sera effective sous peu. ■



## HARMONISATION DES POLITIQUES ET DES LÉGISLATIONS (HLP)

### Activités de mise en œuvre de l'avis du Tribunal international sur le droit de la mer (TIDM)

Après avoir organisé dans les Etats membres des sessions de vulgarisation de l'avis rendu par le TIDM en avril 2015, la CSRFP a développé un Plan d'action sous-régional pour sa mise en œuvre. Le calendrier de validation de ce Plan est le suivant :

Sénégal	: 27 avril 2016
Guinée Bissau	: 29 avril 2016
Sierra Leone	: 03 mai 2016
Mauritanie	: 10 mai 2016
Gambie	: 18 mai 2016
Cabo Verde	: 24 mai 2016
Guinée	: 31 mai 2016



### Rencontres et ateliers

Mme Diénaba Beye Traoré, Chef du Département HPL, a représenté la CSRFP aux rencontres suivantes :

- **2<sup>e</sup> Comité de Pilotage conjoint des Projets « Renforcement des Capacités institutionnelles pour en Afrique pour améliorer la gouvernance du secteur des pêches (Projet FishGov) » et « Fish Trade » (31 mars 2016, Dakar, Sénégal).**

Au cours de cette rencontre organisée et coordonnée par l'Union africaine, le Comité a discuté des acquis techniques des deux projets avant proposer des stratégies d'amélioration pour leur gestion et leur mise en

- **Session de formation régionale en négociations d'accords de pêche équitable et durable (28 -30 mars 2016, Dakar, Sénégal).**

Cette session a été organisée par l'Union Africaine dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Politique et la Stratégie de Réformes des pêches et de l'aquaculture en Afrique. A l'exception de la Gambie, tous les Etats membres de la CSRFP étaient représentés, ainsi que les Etats membres de la CEDEAO. Cet atelier a permis à la CSRFP de bénéficier d'une expérience pratique en matière de technique de négociations des accords de pêche et de collecter des informations utiles pour le programme CSRFP de renforcement des compétences des Administrations nationales dans ce domaine. ■

### Réalisation d'une Étude comparative des législations nationales sur la pêche

La CSRFP a conduit une Étude comparative des législations nationales sur la pêche de ses Etats membres. Ce travail entre dans le cadre de l'harmonisation des politiques publiques en matière de conditions d'accès et de répression des actes illégaux de pêche. ■

## Activités des Projets



### PROJET PSRA/REQUINS

#### 1<sup>ère</sup> réunion du Comité consultatif (AC1) du Mémorandum d'accord sur la conservation des requins migrateurs (de la CMS - Convention pour la Conservation des Espèces Migratrices)

Le Dr Mika Diop, Coordonateur du PSRA-Requins a participé les 12 et 13 Février 2016, à San-José, Costa Rica, à la **première réunion du Comité consultatif (AC1) du Mémorandum d'accord sur la conservation des requins migrateurs** (de la CMS - Convention pour la Conservation des Espèces Migratrices).

Les tâches du Comité sont les suivantes:

- Fournir des conseils d'experts et de formuler des recommandations, y compris des suggestions sur de nouvelles initiatives et sur la mise en œuvre du protocole d'accord pour le Secrétariat et les Signataires ;
- Analyser les évaluations scientifiques et faire des

recommandations sur l'état de conservation des populations de requins figurant à l'annexe I ;

- Préparer un rapport sur ses activités pour chaque session de la Réunion des Signataires ;
- Recommander au Secrétariat de la convocation d'une session extraordinaire de la Réunion des Signataires en cas de situations d'urgence.

Les membres du Comité sont nommés en tant que représentants des régions par les signataires de chaque région. Ils sont au nombre de 10 (Afrique : 2 ; Asie : 2 ; Amérique du Nord : 1 ; Europe : 2 ; Océanie : 1 ; Amérique Centrale et Caraïbes : 2).■

### Agenda du projet

#### Préparation de la participation de la CSRP et de ses Etats membres à la CoP 17 de la CITES sur les Requins

La CoP 17 aura lieu en Afrique du Sud en septembre-octobre 2016. Les ONG PEW Charitable Trusts et WCS (Wildlife Conservation Society) proposent d'appuyer la sous-région à travers la CSRP pour participer activement à cet important forum qui discutera de l'inscription de certaines espèces de raies et requins aux Annexes I et II de la CITES.

Des réunions de sensibilisations sont prévues au niveau national et une rencontre sous-régionale est programmée pour harmoniser les positions et parler d'une seule voix. Ces réunions seront organisées avec l'appui technique et financier de PEW et WCS. Ces ONG prendront aussi en charge la participation de la CSRP à la CoP 17.■





## PROJET AWA

### Mission au Centre de Recherche de la CIPA

Du 7 au 10 mars 2016 une mission de la Coordination du projet au Centre de Recherche de la CIPA en Guinée Bissau a permis de rencontrer les personnes et structures suivantes :

- les autorités du secteur de la pêche en Guinée Bissau et en particulier le Centre de recherche CIPA ;
- les partenaires financiers présents à Bissau, FAO, UE, etc. ;
- les structures chargées des Aires Marines Protégées (IBAP).



Crédit Photo P. Brehmer - © CSRP-IRD, 2016

La mission avait pour objet d'échanger sur les réalisations de la phase 1 du projet AWA mais également de poser les bases des besoins de recherches et de renforcement de capacités éligibles dans l'éventualité de l'obtention d'une seconde phase.■

### Rencontres et ateliers

- **Atelier national mise en place plate-forme pêche/ changement climatique, organisé par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (DEEC, Comfish/USAID et PNUD), le 29 mars, à Dakar, République du Sénégal :** participation en qualité de représentant de l'IRD.
- **Atelier de Lancement du projet « Validation et transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia (*Oreochromis niloticus*) au Sénégal » (FNRA/WAPP) organisé par l'ISRA au Pôle de Recherche ISRA de Hann, à Dakar, Sénégal :** participation en qualité d'invité.
- **Protocole de pêche UE- Sénégal (2014-2019) :** participation aux travaux du Groupe de Travail de la Commission scientifique conjointe Senegal-Union Européenne (DPM, DPSP, GAIPES, UPAMES, CRODT) au Centre ISRA-CRODT, Pôle de recherche de Hann, à Dakar, Sénégal : participation en qualité d'invité.
- **Réunion CSRP-Banque mondiale dans le cadre du Programme Régional pour l'Afrique de l'Ouest (PRAO) le 19 janvier 2016, dans les locaux de la Banque Mondiale à Dakar, Sénégal :** participation en qualité d'invité. ■

### Autres activités

- Du 18 au 23 avril 2016, une mission de la coordination du projet en Côte d'Ivoire, au Centre de Recherches océanologiques (CRO) a pour objectif de permettre de rencontrer : les autorités du secteur de la pêche et en particulier le centre de recherche CRO ; les partenaires financiers présents à Abidjan, CA, FAO, UE, IRD, PNUD, etc.
- Acquisition de matériels de laboratoire pour les analyses des échantillons au Sénégal ainsi que des échantillons de zooplancton ont été commandités pour être analysés au Cabo Verde.
- Pré-dépôt du projet à la fondation partage pour la Mauritanie.
- Finalisation d'une convention cadre entre le « Fisheries Department » de la Gambie et l'IRD.■

## Déclaration « Océan Climat » de Dakar : en phase avec les décisions du GIEC

Réuni en sa 43<sup>e</sup> Assemblée plénière à Nairobi (Kenya), du 11 au 13 avril 2016, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC\*) a engagé les travaux du 6<sup>e</sup> rapport d'évaluation à l'issue d'une réflexion sérieuse pour déterminer les domaines sur lesquels la plupart de ses efforts devraient se concentrer dans les prochaines années, a décidé de produire trois rapports spéciaux au cours de ce 6<sup>e</sup> cycle :

- en 2018, un Rapport Spécial sur **l'impact d'un réchauffement global de 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels et sur les trajectoires d'émission de gaz à effet de serre correspondantes**. Ce rapport répondra à une demande de la COP21 ;
- un Rapport Spécial sur les **liens entre le changement climatique, les océans et la cryosphère** ;
- un Rapport Spécial portant sur les **liens entre le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres**.

Ces thèmes recevront un traitement spécial dans les prochaines années, et le projet AWA se félicite de ces

importantes décisions du GIEC, prises peu après sa Déclaration « Océan Climat », signée par les institutions et universités ouest-africaines lors de la conférence ICAWA 2015 (17-20 novembre 2015, Dakar).

Le GIEC a également confirmé qu'il mettra à jour sa stratégie pour s'adresser aux décideurs, publics et médias, et avoir la reconnaissance nécessaire afin de mieux communiquer ses conclusions au monde extérieur. A ce titre, la CSRP, via le projet AWA, est l'interlocuteur-clé du consortium PREFACE (CE DG Env. FP7) qui traite spécifiquement du changement climatique sur le long de la façade Atlantique du continent africain.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec nos amis Marocain pour la CoP22 à Casablanca et une mise à jour de notre déclaration « Océan – Climat » commune signée par l'INRH, son Directeur M. Abdelmalek Faraj ayant présidé la session actant la dite déclaration.

*\*Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, ouvert à tous les Etats membres des Nations Unies, a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade.■*

## Agenda du projet

- Préparation au lancement du projet Pilote *Awa Tox*, en collaboration avec le ministère de l'environnement du Sénégal, au programme pollution marine d'origine organique ou non et incluant sédiment et pour la première fois en Afrique de l'Ouest les micro plastiques.
- Définition (en cours) des modalités de formation en France d'un étudiant caboverdien en acoustique pour la manipulation du matériel acoustique du navire de recherche scientifique fraîchement acquis et monté à bord du navire de l'INDP « *l'Islandia* », grâce à l'appui du projet PRAO national.
- Signature d'une entente de collaboration avec la Convention d'Abidjan.
- Préparation de la conférence internationale ICAWA2016 en fin d'année.





## PROGRAMME PRAO

### Atelier de sensibilisation en Guinée et en Mauritanie sur le Guide opérationnel de la CSRP pour l'application des Mesures du ressort de l'Etat du Port



Dans le cadre de la promotion de la mise en œuvre des mesures l'État du port, la CSRP a organisé, en Mauritanie (14-16 mars 2016) et en Guinée et (21-23 mars 2016), des ateliers de sensibilisation sur le Guide opérationnel des mesures de l'État du port développé par la CSRP,

Pour chaque pays, les parties prenantes des Départements Suivi, Contrôle et Surveillance, les Agents des pêches, les Autorités portuaires, la Marine, la Police maritime, les Douanes, etc. ont participé à l'atelier. La délégation de la CSRP participant à ces deux ateliers

était composée comme suit :

- atelier de la Mauritanie : M. Babacar Bâ, Chef du Département SCS, M. Ibrahim Turay, Spécialiste en Suivi Evaluation du PRAO, et M. Aboubakrine Diallo, Comptable du PRAO ;
- atelier de Guinée : Dr Demba Kane, Coordonnateur régional du PRAO, M. Ibrahima Silla, Chargé des Opérations de surveillance, et M. Aboubakrine Diallo, Comptable du PRAO.■

### Participation de la CSRP à l'atelier de lancement officiel du Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest en Guinée (WARFP-GN)

Le lancement officiel du PRAO-Guinée a eu lieu le 11 février 2016 en Conakry, République Guinée. M. Sidi Mouctar Dicko, Secrétaire Générale du Ministère des Finances, a prononcé le discours d'ouverture de la cérémonie de lancement en présence de Mme Marième Diagne Talla, Secrétaire Permanent par intérim de la CSRP, du Chef l'Equipe Tâche (TTL), M. Sachiko Kondo, de la Banque mondiale, du Coordonnateur Régional du Programme PRAO, Dr Demba Kane, ainsi que d'autres membres de personnel de l'Unité de Coordination régionale. Le fonds d'investissement pour la première phase (5 ans) du projet est de 10 millions USD (dons).■



## Formation des journalistes africains sur la pêche durable : naissance de la « Société des journalistes africains pour une pêche durable »



Du 29 février au 4 mars 2016, à Elmina, République du Ghana, un atelier organisé par l'Union Africaine-Bureau Interafricain des ressources animales (AU-IBAR) et la Banque mondiale, en collaboration avec la Commission Sous Régionale des Pêches, a réuni une centaine des journalistes africains pour une formation sur la pêche durable, sous le thème « *Exploiter le pouvoir des médias pour augmenter la sensibilisation sur la pêche en Afrique* ».

L'objectif était de permettre aux journalistes africains qui couvrent les sujets relatifs à la pêche de se baser sur les faits et sur l'analyse scientifique, de façon à mieux informer le public, et de créer la prise de

conscience nécessaire dans les pays. Les sessions de renforcement de connaissances (gouvernance, gestion communautaire, droit des pêches, recherche scientifique, protection des ressources, lutte contre la pêche illégale, entre autres) et les visites des quais de pêche (Apa, Moree et Elmina) ont permis aux participants

d'avoir une meilleure compréhension des questions de pêche, et de découvrir le quotidien des communautés de pêcheurs, notamment lors de discussions avec les acteurs-clés du secteur.

La clôture des travaux a été marquée par la mise en place du réseau/observatoire des médias africains pour la pêche. Ce réseau, constitué de représentants des différentes régions du continent (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique du Centre, Afrique de l'Est, Afrique Australe, les Etats insulaires) et de la diaspora, est ouvert à tous les journalistes du continent, et a pour objectif de faciliter le traitement et l'échange d'informations sur la pêche en Afrique. ■

## Mission de pré-identification pour la deuxième phase du programme au Cabo Verde, au Libéria et au Sénégal

La première phase du Programme PRAO pour le premier lot de pays (Cabo Verde, le Libéria et le Sénégal) arrivant à sa fin le 15 septembre 2016, une équipe conjointe d'appui de la mise en œuvre, constituée de la Banque mondiale et de la Commission Sous Régionale des Pêches, a mené une mission au Cabo Verde, au Libéria et au Sénégal, dans la période allant du 10 janvier 2016 au début du mois de Février 2016.

Les objectifs de la mission étaient d'une part de fournir un soutien aux pays dans la réalisation des activités en suspens avant la fin du projet, et d'autre part, de consulter les parties prenantes pour identifier les domaines d'intervention possibles pour la deuxième phase. Les consultations sont en cours pour une éventuelle deuxième phase du programme. ■